

EXPERTISE ECOLOGIQUE PRINTANIERE SIMPLIFIEE COMPLEMENTAIRE

PROJET AGRICOLE

Le Grand Moutonnier, ISTRES (13)



Le 09 juin 2020

BRIGNOLES (83)



RESUME DE L'ETUDE					
Libellé	Expertise écologique printanière complémentaire dans le cadre de la procédure de recours relative au projet de création de prairie en foin de Crau avec arrosage traditionnel, Le Grand Moutonnier, Istres (13)				
Référence	Exp_ecologique_complementaire_lstres				
Maître d'ouvrage	GFA du Grand Moutonnier 84, Chemin du Moutonnier 13800 ISTRES				
Interlocuteur	M. ROULET Michel o6 33 68 53 32 scigfadugrandmoutonnier@gmail.com				
Expertise	SYMBIODIV 6 les Muscades 83170 BRIGNOLES www.symbiodiv.fr	SYMBIODIV			
Rédacteur	Pascaline VINET Chargée de projet écologue – co-gérante	Tél: 06-98-73-79-59 Mail: pvinet@symbiodiv.fr			
Date	09 juin 2020				



SOMMAIRE

Table des matières

SOMM	AIRE	2
l.	Preambule	-3
II.	METHODOLOGIE	4
1.	Prospections et conditions	. 4
2.	Justification des compétences de l'équipe	. 6
III.	RESULTATS DE L'EXPERTISE COMPLEMENTAIRE ET PRECONISATIONS	-7
	Prairie au sud	
2.	Prairie au nord	7
3.	Haie de Cyprès	. 8
4.	Haie de Peupliers	. 8
IV.	CONCLUSION	12



I. PREAMBULE

Le GFA du Grand Moutonnier porte un projet d'extension de prairies de Foin de Crau visant à améliorer la rentabilité du travail agricole et économiser l'eau d'irrigation.

Le projet a pour but de :

- rationnaliser le réseau d'arrosage,
- augmenter la surface en prairie (7 ha),
- > niveler les anciennes prairies (18 ha),
- replanter les haies et espaces détruits par l'incendie de 2017.

Dans le cadre de ce projet, le maître d'ouvrage a déposé une demande d'examen au cas par cas accompagnée d'un formulaire d'évaluation des incidences au titre de Natura 2000. Au terme de cette procédure l'autorité environnementale à travers son arrêté préfectoral en date du 22/01/2020 a soumis le projet de défrichement à évaluation environnementale.

Cette décision a notamment été motivée par les impacts potentiels du projet sur la biodiversité, les habitats naturels et les espèces protégées.

Dans ce contexte, le maître d'ouvrage a menée une procédure de recours à titre gracieux agrémentée d'un prédiagnostic écologique réalisé en mars 2020. Néanmoins, au regard des enjeux du secteurs, un complément d'inventaire printanier ciblé sur les espèces à enjeux connus dans le secteur était nécessaire.

Ce complément a été menée entre mai et juin 2020 par des experts locaux expérimentés. Les résultats de ces prospections sont présentées ci-après.



II. METHODOLOGIE

1. Prospections et conditions

Les prospections complémentaires ont portées principalement sur les secteurs susceptibles de présenter des enjeux écologiques importants soit :

- les deux haies à supprimées
- les deux prairies à convertir en foin de Crau.

Le tableau suivant dresse la liste des passages effectués lors du prédiagnostic ainsi que les passages complémentaires réalisés en 2020 pour chaque groupe étudié. La carte présentée page suivante indique les secteurs qui ont fait l'objet des prospections complémentaires.

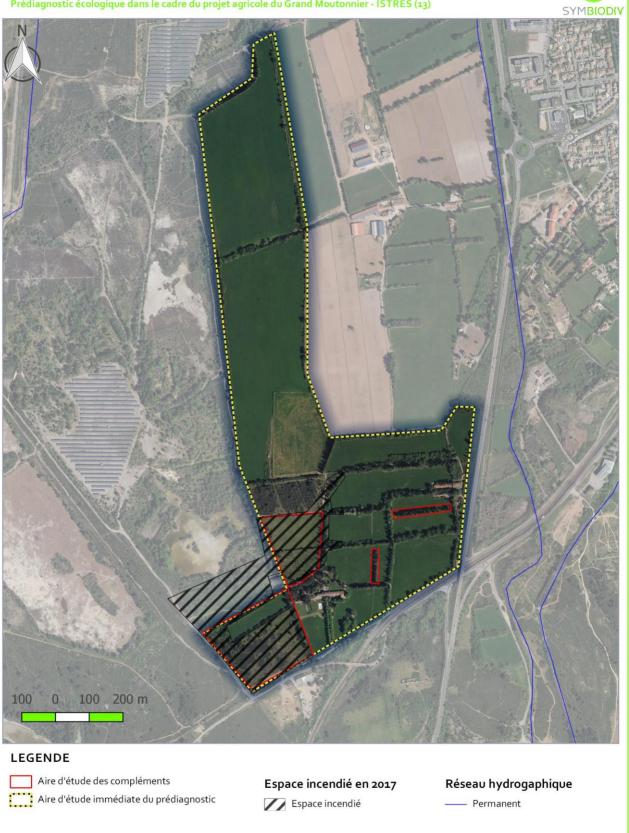
Tableau 1 - Dates et conditions de prospections						
Dates	Obje	ctif de prospection	Conditions			
Flore et habitats naturels		Pascaline VINET - SYMBIODIV				
24/02/2020	Recherche et localisation of petit Moly	des espèces protégées précoces : Gagées, Ail	Bonnes			
04/05/2020	Recherche des espèces Avellinia festucoides, Ophr	protégées et remarquables printanières : ys ,	Bonnes			
Insectes		Nicolas JARDE - SYMBIODIV				
05/06/2020	Recherche des espèces pro de la Magicienne dentelée	otégées et notamment du Criquet de Crau et	Satisfaisantes (Nuageux, vent modéré, 17 à 21°C)			
Amphibiens / reptiles		Marine JARDE & Nicolas JARDE - SYMBIODIV				
24/02/2020 - diurne	Recherche d'individus adu	ltes et de zones favorables à la reproduction	Bonnes			
05/06/2020 - diurne	Recherche d'espèces prote	égées et notamment du Lézard ocellé	Satisfaisantes			
Avifaune		Laurent ALLOUCHE – AVES ENVIRONNEME				
25/05/2020	IKA et observations ponctuelles quand nécessaires, de 7h00 à 13h00 ; conditions météorologiques favorables à l'observation des oiseaux Recherche du Rollier d'Europe et autres espèces remarquables Bonnes					

LES PROSPECTIONS ONT ETE REALISEES DANS DES CONDITIONS SATISFAISANTES ET AUX PERIODES APPROPRIEES POUR L'OBSERVATION DES PRINCIPALES ESPECES PRINTANIERES A ENJEU AU SEIN DE CHAQUE GROUPE ETUDIE.



Loclaisation de secteurs d'études complémentaires

Prédiagnostic écologique dans le cadre du projet agricole du Grand Moutonnier - ISTRES (13)



Sources: - BD ortho, IGN, 2017 - Cartographie: SYMBIODIV, 2020



2. Justification des compétences de l'équipe

Le tableau ci-après présente l'expérience et les compétences de chacun des intervenant sur le volet naturel de l'étude d'impact.

Tableau 2 – Compétences de l'équipe						
Fonction	NOM Prénom	Expérience	Compétences			
Chef de projet / Botaniste	VINET Pascaline	10 ans	Responsable de projet écologue sénior spécialiste de la flore. Forte de ses 10 années d'expériences en bureau d'études en Corse puis en PACA, elle a porté de nombreux dossiers réglementaires. Diplômée d'un master en Ingénierie écologique en 2009, elle pratique la botanique à un niveau professionnel depuis 12 ans.			
Expert botaniste	Martin DALLIET	10 ns	Expert botaniste sénior Après 10 ans d'expérience sur le territoire au sein de bureaux d'études, il détient une bonne connaissance de la flore méditerranéenne et des habitats naturels.			
Expert herpétologue- batrachologue	Marine JARDE	8 ans	Herpétologue-Batrachologue Herpétologue reconnue en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, elle a travaillé pendant 8 ans dans un bureau d'études naturaliste à Marseille. Dans ce cadre elle a mené de nombreuses expertises herpétologiques dans le cadre d'études réglementaires en PACA, en Corse et également en région LR.			
Expert herpétologue- entomologiste	Nicolas JARDE	15 ans	Herpétologue & entomologiste Expert herpétologue, spécialiste des tortues françaises qu'il a étudié dans le cadre de missions et programmes scientifiques pendant 14 ans, il a écrit et coécrit plusieurs publications sur la Tortue d'Hermann. Il a également acquis des compétences en entomologie, qu'il pratique au niveau professionnel en bureau d'étude depuis 2018.			
Experte Laurent ornithologue ALLOUCHE 15 ans		15 ans	Ornithologue Titulaire d'un Doctorat en "Biologie des populations et des écosystèmes" à la Faculté des Sciences de Montpellier. Ornithologue reconnu, d'abord chercheur, il est ensuite devenu dirigeant d'Aves environnement, structure spécialisée dans les expertises écologiques. Il est notamment intervenu sur le suivi de l'impact des éoliennes sur l'avifaune.			



III. RESULTATS DE L'EXPERTISE COMPLEMENTAIRE ET PRECONISATIONS

1. Prairie au sud

Cette prairie, qui a subi un incendie en 2017, présente une végétation oscillant entre des patchs de pelouse xérophile calcicole à annuelles, végétation de friches rudéralisées, maquis à Ciste de Montpellier. Aucune espèce végétale protégée et/ou patrimoniale n'a été avérée dans la parcelle mais il a été observé des individus de de Tête-de-méduse (*Taeniatherum caput-medusae*) au sein des patchs pelouses à annuelles en bon état de conservation (partie sud et sud-est notamment). Cette espèce, bien que non protégée est considérée comme quasi-menacée en France et en région PACA. A ce titre elle revêt un enjeu de conservation modéré.

Par ailleurs, un individu subadulte de Lézard ocellé y a également été observé dans l'angle sud-est de la parcelle. Son gîte est présent au sein d'un trou issu de l'arrachage d'une souche de Chêne kermès. La présence d'une garenne de lapin avec des coquilles d'escargot cassés à l'est de la parcelle a également été identifiée. Il se pourrait qu'il s'agisse d'un autre gîte de Lézard ocellé. Le Lézard ocellé est abondant dans ce secteur, plusieurs gîtes sont présents aux abords de l'habitation. Le propriétaire indique d'ailleurs, observé cette espèce régulièrement. La partie sud-est de la parcelle semble être exploité en transit par de jeunes individus. Aucun gîte majeur n'apparait suffisant pour accueillir des individus adultes.

Concernant l'avifaune, 6 espèces ont été contactées dont 4 à la périphérie. Les 2 espèces notées dans le secteur d'étude, la Perdrix rouge et le Pigeon ramier, ne sont pas protégées au niveau national. Toutefois, la Perdrix rouge constitue un enjeu régional de conservation faible. Cette espèce pourrait nicher sur le site, notamment au niveau de son extrémité nord où elle a été observée.

Ce secteur qui se présente comme un coussoul dégradé, en partie couvert d'une végétation buissonnante, ne semble présenter qu'un faible intérêt pour les oiseaux nicheurs. De manière sporadique, il pourrait être fréquenté, notamment pour l'alimentation, par des individus non nicheurs sur le site, pendant et en dehors de la période de reproduction.

L'ENJEU ECOLOGIQUE DE CETTE PRAIRIE EST JUGE MODERES SUR UNE GRANDE PARTIE MAIS DEVIENT FORT A L'EST. AINSI, IL EST RECOMMANDE DE REDUIRE LE PROJET DE CONVERSION EN FOIN DE CRAU EN PRESERVANT UNE BANDE TAMPON LE LONG DE LA ROUTE AINSI QU'A L'EST DE LA PARCELLE.

2. Prairie au nord

Aucune espèce protégée ou remarquable n'a été détecté au sein de cette prairie, très dégradée et dont la végétation est totalement absente au nord. Comme précédemment, elle pourrait toutefois être fréquentée, en particulier pour l'alimentation, par des individus non nicheurs sur le site.

L'ENJEU ECOLOGIQUE DE CETTE PARCELLE EST JUGE TRES FAIBLE.



3. Haie de Cyprès

Sur les 11 espèces d'oiseaux contactées, 6 l'ont été au niveau de la haie et 5 à sa périphérie. 4 espèces sont susceptibles de nicher au sein de ce linéaire : le Choucas des tours, la Mésange charbonnière, le Rossignol Philomèle et le Serin cini. Communes et abondantes sur leur aire de répartition, ces espèces sont toutes protégées au niveau national et l'une d'entre elle, le Serin cini, présente un caractère remarquable au niveau régional. Il ne revêt toutefois qu'un enjeu faible. Cette haie, large et stratifiée, présente souvent à la base une végétation buissonnante abondante ; elle pourrait offrir des sites de nidification attractifs, notamment aux petits passereaux, ainsi que des ressources alimentaires aux nicheurs locaux et à quelques migrateurs postnuptiaux. Cette haie ne présente aucun enjeu pour les autres groupes étudiés.

L'ENJEU ECOLOGIQUE DE LA HAIE DE CYPRES EST JUGE FAIBLE, TOUTEFOIS SA SUPPRESSION DEVRA IMPERATIVEMENT ETRE REALISEE EN DEHORS DE LA PERIODE DE NIDIFICATION DES OISEAUX SOIT ENTRE NOVEMBRE ET MARS.

4. Haie de Peupliers

La haie de vieux Peuplier, accueille en lisière l'Aristoloche à feuilles rondes (*Aristolochia rotunda*). Cette espèce constitue la plante hôte de la Diane (*Zerynthia polyxena*), papillon protégé à l'échelle régionale à enjeu modéré. Parmi les 10 espèces d'oiseaux observées au niveau de ce secteur et de son voisinage immédiat, 5 sont nicheuses, de manière possible à certaine, dans la haie : le Choucas des tours, l'Etourneau sansonnet, le Grimpereau des jardins, la Mésange charbonnière et le Rollier d'Europe. Seul, l'Etourneau sansonnet n'est pas protégé à l'échelon national. Le Rollier d'Europe constitue, en outre, un enjeu régional fort en Provence. Cette espèce a été observée à de nombreuses reprises dans la haie ainsi qu'aux alentours : haies et prairies voisines. Le secteur d'étude pourrait offrir au Rollier non seulement des sites de nidification (nombreuses cavités) mais aussi des postes d'affuts pour chasser dans les espaces herbacés attenants.

Cette haie présente un intérêt élevé pour l'avifaune nicheuse. Pourvus de nombreuses cavités, les peupliers qui la constituent offrent un grand nombre de sites de nidification particulièrement attractifs à un ensemble d'espèces d'oiseaux cavicoles. De surcroit, cette haie présente l'avantage, pour les espèces qui recherchent leur nourriture dans les milieux ouverts tel que le Rollier, d'être située à très faible distance de zone d'alimentation potentiellement favorables.

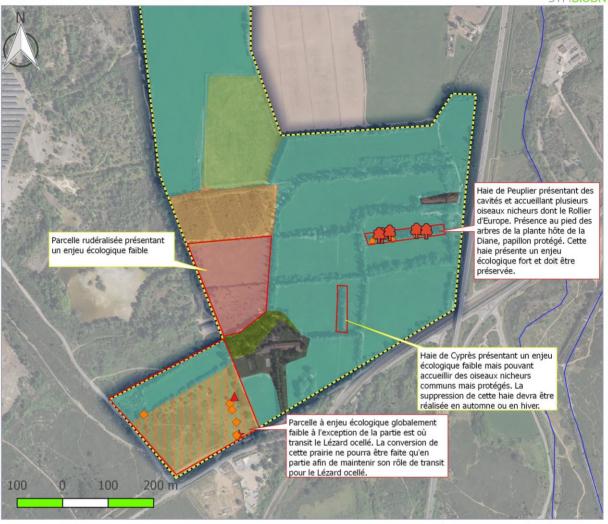
L'ENJEU ECOLOGIQUE DE CETTE HAIE DE PEUPLIER EST JUGE FORT. ÎL EST DONC PRECONISE DE LA CONSERVER EN ETAT AINSI QUE SES ABORDS IMMEDIATS SUR UNE DISTANCE DE 2 M DE PART ET D'AUTRES AFIN DE PRESERVER LA PLANTE HOTE DE LA DIANE.

LA CARTOGRAPHIE CI-APRES PRESENTE LA LOCALISATION DES ESPECES REMARQUABLES.



Principaux habitats naturels et espèces remarquables - expertise complémentaire Prédiagnostic écologique dans le cadre du projet agricole du Grand Moutonnier - ISTRES (13)





LEGENDE

Aire d'étude des compléments

Aire d'étude immédiate du prédiagnostic

Eléments d'intérêt écologique

Arbre à cavités

Réseau hydrogaphique

--- Permanent

Espèces remarquables

- Plante hôte de la Diane (Aristolochia rotunda) enjeu modéré
- Tête de méduse (Taeniatherum caput-medusae) quasi-menacée enjeu modéré
- ★ Lézard ocellé (Timon lepidus) protégé enjeu Fort
- ▲ Terrier avec coquille d'escargot cassées gîte potentiel du Lézard ocellé

Sources: - BD ortho, IGN, 2017 - Cartographie: SYMBIODIV, 2020

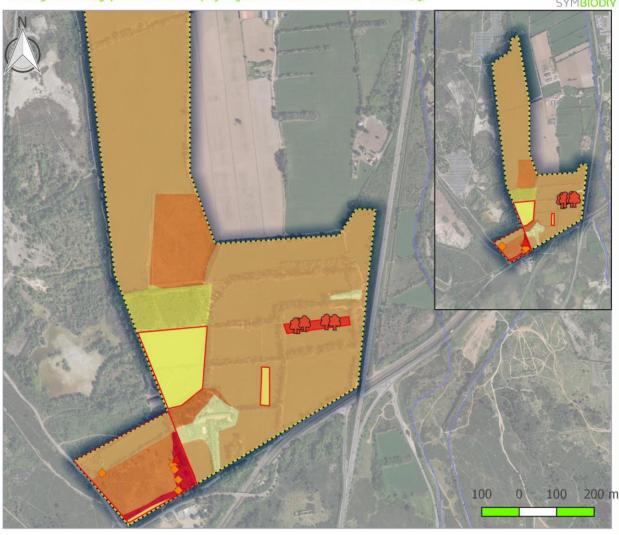
Principaux habitats naturels

- Bosquet de Pin d'Alep (84.3 x /)
- Garrigue à ciste de Montpellier (32.43 /)
- Mosaïque de garrigue à Ciste et pelouse subnitrophile (34.8 x 32.43 /)
- Pelouse subnitrophile (34.8 /)
- Prairies fauchées mésohygrophiles méditerranéennes et réseau de haie brise-vent (38.21 - 6510-2)
- Végétation nitrophile (friche) (87.1 /)
- Zones anthropisées (86 /)



Mise à jour des enjeux écologiques des secteurs d'études complémentaires

Prédiagnostic écologique dans le cadre du projet agricole du Grand Moutonnier - ISTRES (13)



LEGENDE

Aire d'étude immédiate

Aire d'étude prospections complémentaire

Eléments d'intérêt écologique

Arbre à cavités abritant le Rollier d'Europe - enjeu fort

Réseau hydrogaphique

— Permanent

Espèces remarquables

- Plante hôte de la Diane (Aristolochia rotunda) enjeu modéré
- Tête de méduse (Taeniatherum caput-medusae) quasi-menacée enjeu modéré
- ★ Lézard ocellé (Timon lepidus) protégé enjeu Fort
- ▲ Terrier avec coquille d'escargot cassées gîte potentiel du Lézard ocellé

Enjeux écologiques - mise à jour 06/2020

Fort

Modéré

Modéré - Habitat IC

Faible

Très faible

Sources: - BD ortho, IGN, 2017 - Cartographie: SYMBIODIV, 2020



Préconisations écologiques supplémentaires

Prédiagnostic écologique dans le cadre du proiet agricole du Grand Moutonnier - ISTRES (13)





LEGENDE

Aire d'étude immédiate

Aire d'étude complémentaire

Réseau hydrogaphique

- Permanent

Mesures d'évitement et de réduction supplémentaires

Préservation de la continuité avec le maintien d'une bande tampon en l'état

Préservation de la haie de Peuplier en l'état et de ses abords directs

Suppression de la haie entre novembre et début mars

Création de haies bocagères pluristratifiées (feuillus uniquement)



IV. CONCLUSION

Conformément aux engagements pris à travers l'expertise préliminaire menée en février 2020 lors du lancement de la procédure de recours gracieux, le maître d'ouvrage à fait procéder aux vérifications relatives aux espèces protégées sur les secteurs définis.

Ces vérifications ont attestées de l'exploitation de la haie de Peuplier par le Rollier d'Europe et de la présence de jeunes individus de Lézards ocellé dans la parcelle au sud-ouest. Dans ce contexte, un ajustement du projet est nécessaire avec :

- La préservation en l'état de la haie de Peuplier;
- Le maintien en l'état de de 0,85 ha sur les 5 ha prévus pour la conversion en foin de Crau avec une bande enherbée de 5 m de large côté route.

La haie de Cyprès et la prairie plus au nord présentent un faible intérêt écologique. Le projet peut donc être réalisé dans ces secteurs à condition de respecter la période d'intervention initialement suggérée soit entre novembre et mars.